



10768156890



011393

M2 C86 5048 92751 0008DCOZ MO 11(K)
HARMONIE DE LACHINE
800, RUE SHERBROOKE
LACHINE (QUEBEC) H8S 1H2

Numéro d'entreprise
du Québec (NEQ) : 1160626769
Numéro d'identification : 1208815713
Dossier : IC0001
Date d'envoi : 2019-10-01
AAAA MMJJ
Année d'imposition : Octobre 2019

70374-11393-1/2-2 EV40G

Relevé des versements

Nous n'avons reçu aucun versement pour cette année d'imposition.

Explications

Vous pouvez effectuer votre paiement par l'intermédiaire du service de paiement en ligne de votre institution financière en utilisant le code de paiement figurant sur le bordereau. Vous pouvez également présenter ce formulaire à une institution financière ou poster le bordereau de paiement avec un chèque ou un mandat fait à l'ordre du ministre du Revenu du Québec.

Pour plus de renseignements, voyez le formulaire *Calcul des acomptes provisionnels des sociétés* (CO-1027).

Paiement sur solde : Si, à la fin de l'année mentionnée ci-dessus, la société n'a pas effectué tous les versements exigés, elle devra faire parvenir le solde à Revenu Québec au plus tard deux mois après la fin de son année d'imposition. Pour faire ce paiement, présentez ce formulaire à une institution financière ou postez le bordereau avec un chèque ou un mandat fait à l'ordre du ministre du Revenu du Québec.

Pour tous renseignements, composez le 514 873-4692 ou, sans frais, le 1 800 567-4692.

Service offert aux personnes sourdes : À Montréal 514 873-4455; ailleurs au Canada 1 800 361-3795.

Nous vous invitons à visiter notre site www.revenuquebec.ca.

Date du versement : _____
Somme versée : _____

N'attachez rien au bordereau de paiement.

Conservez cette partie pour vos dossiers.



Bordereau de paiement

COZ-1027.S (2012.11)

Numéro d'identification 1208815713
Dossier IC0001



000 1208815713 070001 20191000 00000000000000 1208815713 033 7

HARMONIE DE LACHINE
800, RUE SHERBROOKE
LACHINE (QUEBEC) H8S 1H2

Code de paiement

KK012 08815 71000 10339

Imputez la somme versée à l'année d'imposition qui se termine : 2019 - 10

Retournez à : C. P. 8025, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 0A8

Somme versée



Objet : Invitation à transmettre la déclaration de revenus de votre société par Internet

La présente est pour vous inviter à transmettre votre déclaration de revenus par Internet. Pour y parvenir, vous pouvez utiliser l'une des façons suivantes :

- **Vous pouvez inscrire votre société aux services en ligne Clic Revenu**, si elle ne l'est pas déjà, afin de pouvoir transmettre par Internet votre déclaration de revenus à l'aide d'un logiciel autorisé par Revenu Québec. Assurez-vous de toujours utiliser la version la plus récente du logiciel afin que votre déclaration soit acceptée. Vous pouvez également avoir recours à un préparateur qui transmettra la déclaration par Clic Revenu. Pour ce faire, vous devez lui remettre une procuration.
- **Vous pouvez recourir aux services d'un préparateur autorisé qui transmettra la déclaration par le service ImpôtNet Québec**. Pour ce faire, vous devez remplir et signer le formulaire *Transmission par Internet de la déclaration de revenus d'une société* (CO-1000.TE). Dans ce cas, vous n'avez pas à lui remettre une procuration.

Afin de faciliter le traitement de la déclaration transmise par Internet, nous vous demandons de nous faire parvenir tous les documents requis et le paiement, s'il y a lieu, dans les meilleurs délais. Pour vous guider dans votre démarche, voici les principaux éléments à ne pas oublier.

Si vous nous transmettez par Internet la déclaration de revenus ainsi qu'une demande de crédit d'impôt, vous devez joindre à la déclaration une copie des attestations, des certificats et de tout autre document relatifs à cette demande ou nous les faire parvenir par la poste le plus tôt possible. Vous devez indiquer sur chaque document envoyé par la poste le nom de votre société, les numéros d'identification et de dossier ainsi que la date de clôture de l'exercice financier. En l'absence de ces documents, nous ne pourrons pas donner suite à votre demande de crédit lors du traitement de la déclaration de revenus. Vous pouvez consulter la liste des crédits d'impôt et des documents requis à joindre à la déclaration de revenus dans notre site Internet.

Si un montant est indiqué à la ligne 435 de la déclaration de revenus, vous pouvez effectuer votre paiement de l'une des façons suivantes :

- **Au comptoir ou au guichet de l'institution financière** de votre choix. Vous devez alors utiliser le bordereau de paiement COZ-1027.S ci-joint.
- **Par chèque ou mandat** à l'ordre du ministre du Revenu du Québec. Veuillez indiquer au verso de votre chèque le nom de votre société, les numéros d'identification et de dossier ainsi que la date de clôture de l'exercice financier. De plus, vous devez joindre le bordereau de paiement COZ-1027.S ci-joint.
- **En ligne**, dans les sites Internet des institutions financières qui offrent ce service.

Si votre société a droit à un remboursement, nous vous recommandons de vous inscrire au dépôt direct à l'aide du formulaire *Demande d'inscription au dépôt direct* (LM-2.Q ou LM-2.M).

Nous vous rappelons que les sociétés dont le revenu annuel brut est supérieur à un million de dollars et dont l'exercice financier se termine après le 31 mai 2010 sont tenues de transmettre leur déclaration de revenus par Internet.

Vous trouverez tous les formulaires mentionnés dans cette lettre sur notre site Internet au **www.revenuquebec.ca** dans la section Services en ligne, formulaires et publications, à la sous-section Formulaires.

Pour plus d'information sur la transmission par Internet, nous vous invitons à consulter la section Entreprises de notre site Internet ou à communiquer avec notre service à la clientèle au 418 659-4692, si vous êtes de la région de Québec, au 514 873-4692, si vous êtes de la région de Montréal, ou, sans frais, au 1 800 567-4692, si vous habitez une autre région.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Denis Gendron
Directeur

p. j. COZ-1027.S